



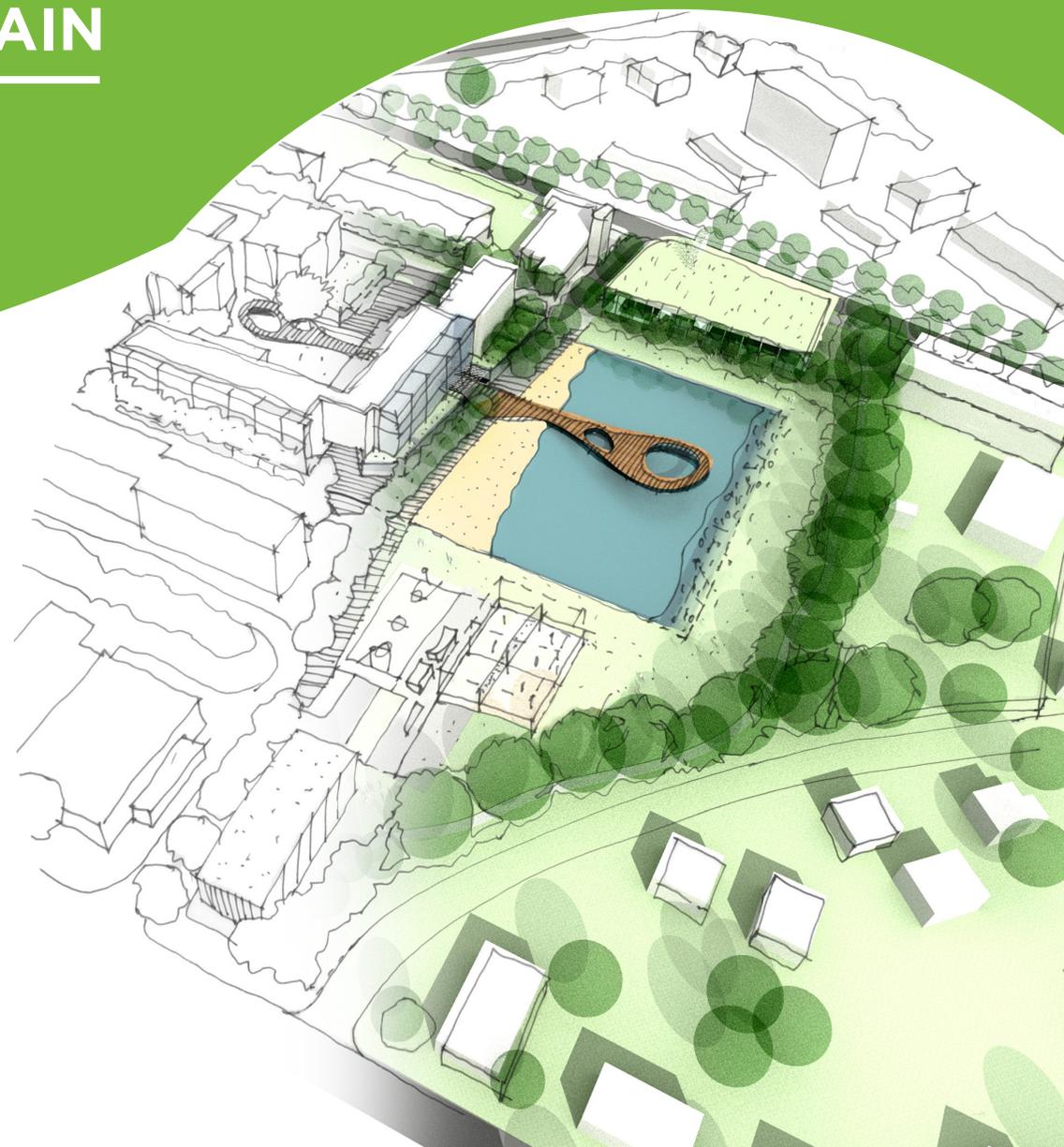
INITIATION À L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Comment bien démarrer une opération
d'aménagement urbain ?

Formation sur 1 jour (7h)

Animée par Bruno TRANCART

Consultant-Formateur, expert en aménagement urbain
et construction



INITIATION À L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Comment accueillir des populations ou des entreprises nouvelles ? Comment réaliser des opérations d'aménagement de qualité et durables ? Comment initier et développer un projet urbain ?

L'aménagement urbain répond à ces questions. C'est une discipline qui fait appel à de nombreux métiers, mais aussi à des méthodes de travail bien identifiées. De l'élaboration d'un projet répondant à une vision politique, à son montage administratif et technique, puis à sa mise en œuvre sur le terrain : cette formation pratique vous apportera des points de repères et une méthodologie permettant de franchir les différentes étapes de la conduite d'un projet.

Elle abordera les différents métiers sollicités pour mettre en œuvre et piloter l'opération. Elle vous permettra d'intégrer les éléments de base sur le montage et l'élaboration d'un budget d'opération et vous donnera des perspectives sur les tendances actuelles.

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Collectivités locales : tout collaborateur des services d'urbanisme et techniques n'ayant pas de connaissances particulières en matière d'aménagement
- Entreprises Publiques Locales : chef de projets débutant
- Promoteurs : responsable de promotion, développeur

PRÉREQUIS

Aucun



OBJECTIFS

- Découvrir la diversité des opérations d'aménagement
- Comprendre le processus de montage de projet d'aménagement
- Intégrer les différents métiers et les missions des différents intervenants
- Connaître les différents outils opérationnels pour mener à bien les opérations
- Comprendre les différentes étapes à franchir
- Découvrir les éléments du bilan financier et de son évolution



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets et de partages d'expériences
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



€ PRIX NET : 1090 €

LA JOURNÉE

8h45 Accueil et collation

9h00 **Tour de table d'introduction**

- Présentation des participants, recueil de leurs attentes
- Présentation du formateur et des objectifs de la formation

9h15 **Qu'est-ce qu'une opération d'aménagement ?**

► **Atelier 1.** Comparaison avec l'aménagement d'un logement / Définition de l'aménagement

- Aménager pour quels objectifs ?
 - Pourquoi aménager
 - Aspect réglementaire
- Diversité des objectifs d'opérations à partir de 4 exemples commentés :
 - Accueil des entreprises : une zone logistique
 - Rénovation urbaine : une opération ANRU
 - Construction d'un nouveau quartier de logements dans une petite commune
 - Une grande opération d'aménagement d'une métropole

9h40 **Quelques repères historiques et éléments sur le ressenti de l'aménagement par le grand public**

- Les références historiques guident notre appréciation du style d'aménagement
- L'aménagement comme un acte politique

9h50 **La démarche de projet en aménagement**

► **Atelier 2.** Qu'est-ce qu'un projet ? Comment le piloter ?

- Identification des différents métiers de l'aménagement et leurs missions principales
- Un projet urbain est un travail collectif
- Le temps de l'aménagement

10h30 Pause

10h45 **Comment la collectivité locale peut-elle maîtriser l'aménagement ?**

- Par l'encadrement : un exemple de mise en place d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (AOP) d'une petite commune
- Par la négociation entre l'opérateur et la collectivité : un exemple de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec un promoteur
- Par l'incitation volontaire : un exemple de Zone d'Aménagement Concerté "d'incitation" (ZAC)

11h15

► **Atelier 3.** Les questions à se poser avant de commencer

- Est-ce que l'on maîtrise le foncier ?
- Quelle procédure opérationnelle ?
- Comment financer les équipements publics s'ils sont nécessaires ?

12h30 Déjeuner

14h00 **La phase de montage**

- Quelques outils fonciers
 - Établissement Public Foncier
 - Zone d'Aménagement Différé
 - Droit de Préemption Urbain
 - Bail à construction
- Les procédures opérationnelles les plus utilisées
 - Permis de Construire
 - Permis d'Aménager
 - Zone d'Aménagement Concerté
- Les modes de financements principaux
 - Participation Aux Équipements
 - Participation pour Voirie et Réseaux
 - Taxe Locale d'Équipement
 - Zone d'Aménagement Concerté

14h45 **Importance des études préliminaires**

- Diagnostic
- Études de sol et pollution
- Étude commerciale
- Gestion des eaux
- Étude urbaine
- Étude d'impact

15h15 Pause

15h30 **La concertation**

- Quelques modes de concertation utilisés
- Enquête publique : encadrement et mise en œuvre
- Déclaration de projet : un exemple de délibération aux instances

15h45

► **Atelier 4.** Le montage d'une ZAC

- Exemple d'un dossier de création
- Exemple d'un dossier de réalisation
- Vente des terrains aux promoteurs : l'appel d'offres de charges foncières
- Réalisation des travaux d'aménagement : rôles du maître d'œuvre et du maître de l'ouvrage

16h15 **Deux moyens de mise en œuvre courants**

- La régie directe
- Le traité de concession : contenus essentiels
- Qui sont les opérateurs de l'aménagement en France ?

16h30 **Le bilan financier et son évolution dans le temps**

► **Atelier 5.** Les éléments de dépenses et de recettes

- Les flux financiers et la trésorerie de l'opération
- Évolution dans le temps du budget

16h50 **Conclusion. Les grandes tendances actuelles en matière de mise en œuvre des projets d'aménagement**

17h00 **Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés**

17h15 Fin de la formation

VOTRE FORMATEUR



Bruno TRANCART

Ingénieur Horticole et diplômé d'un mastère en Management public de l'École des Ponts - ParisTech, Bruno TRANCART a occupé pendant plus de 40 ans des fonctions au sein de Directions de l'aménagement (SEMAEST, Paris Habitat) et de Directions Générales d'Entreprises Publiques Locales (Paris Sud Aménagement, Cergy Pointoise Aménagement).

À ces postes, il a notamment eu la responsabilité du montage et de la mise en œuvre de plus de 20 opérations d'aménagement (ZAC, PUP, ...) et a développé une expertise dans :

- l'élaboration et le déploiement de stratégie de développement,
- la construction et la promotion immobilière,
- le développement économique et le marketing territorial,
- la gestion et l'organisation d'Entreprises Publiques Locales,
- la gestion de projets d'aménagement
- l'établissement de partenariats avec les élus territoriaux et les opérateurs économiques.

Depuis 2017, il est coach certifié dans l'accompagnement de cadres dirigeants et de chefs de projet fonctionnels ainsi que formateur sur les thématiques de son expertise.

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation**Formation choisie**

Nom de la formation ou du parcours

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :**1^{er}** Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCA** : oui non

N° du bon de commande

Les bons de commandes pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).**Votre rencontre avec CFC s'est faite par :**

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature**Réservation**

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **1090 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr